



En chanvre textile, Henri Pomikal a atteint une rentabilité similaire à celle du lin.

R. Borget/GFA

« J'ai diversifié mon assolement avec le chanvre textile »

Dans le Calvados, Henri Pomikal produit du chanvre en s'appuyant sur sa maîtrise du lin.

En 2019, un concours de circonstances pousse Henri Pomikal, installé à Fleury-sur-Orne, dans le Calvados, à s'intéresser au chanvre textile et aux outils de récolte, alors non adaptés à ce débouché. « D'abord, la fermeture de la sucrerie de Cagny m'a contraint de trouver une nouvelle tête d'assolement pour remplacer la betterave. Puis, j'ai vu en Chine des filatures traitant du lin et du chanvre. J'ai eu un petit déclic : l'aval étant connecté, il n'y a pas besoin d'investir dans tous les maillons de la filière. Enfin, Nathalie Revol, pilote des essais chanvre pour l'association Lin et chanvre bio, m'a convaincu de la possibilité de transposer mes compétences dans le lin au chanvre », retrace l'agriculteur qui a présidé pendant vingt ans la Coopérative linière du nord de Caen.

Il rejoint alors l'association qui travaille à la reconstruction d'une filière de chanvre textile française, et accueille des essais sur sa ferme en limons profonds. Entre 2019 et 2023, la surface en

chanvre est ainsi passée de 0,3 à près de 30 hectares, avec la mise au point d'une machine permettant de couper les tiges en deux longueurs d'un mètre et de les paralléliser au champ pour le rouissage.

Une fois ces actions réalisées, « l'utilisation des équipements liniers est possible : souleveuse, retourneuse, enrouleuse et teilleuse », précise l'association. Cette année, six machines arpenteront à la récolte les quelque 900 hectares de chanvre textile entre Bayeux et Dunkerque : « Nous sommes maintenant en phase "semi-industrielle". Le gros de la méthode est maîtrisé, mais on veut trouver de meilleurs ratios techniques. »

Sols profonds

Si on loue souvent les avantages agronomiques du chanvre, sa culture n'est pas judicieuse sur tous les types de sols, estime Henri : « En sol superficiel, vous n'aurez jamais la hauteur nécessaire pour atteindre une rentabilité intéressante. » Celle-ci se rapproche de

celle du lin textile. « C'était l'objectif et, au bout de deux ans, je peux dire qu'il est atteint », confie l'agriculteur.

Le remplacement de la betterave par le chanvre a par ailleurs permis une baisse d'IFT dans la rotation, et des gains de rendements d'en moyenne 10 % sur la culture suivante.

Cette nouvelle espèce permettra également de sécuriser, par sa diversification, l'approvisionnement de la coopérative, alors que le changement climatique pénalise le lin de printemps. « En 2019, il représentait 90 % de ce qui rentrait dans le teillage. En 2022, on avait 20 à 30 % de lin d'hiver et 5 % de chanvre. Sur ma ferme, cette année, je prévois un tiers de chaque », illustre-t-il.

Pour assurer la construction d'une filière tricolore, l'objectif est de fournir en priorité les filatures françaises et européennes, avant de commercialiser les surplus en Chine, où se concentrent 85 % des confectionneurs, explique Henri Pomikal.

Raphaëlle Borget

L'EXPERTE

« Des essais pour se perfectionner »

Depuis 2017, Lin et chanvre bio pilote des essais visant à donner aux agriculteurs les clefs pour produire du chanvre textile de qualité. Nouvelles variétés, impact sur le lin suivant, densité de semis ou dates de fauches sont notamment à l'étude. Les premiers résultats ont déjà permis d'affiner l'itinéraire technique. « Nous préconisons un semis à 80 kg/ha, avec des différences selon les PMG et les variétés. Pour la date de fauche, on privilégiera la pleine floraison qui a lieu dans les quinze premiers jours d'août », détaille Nathalie Revol, pilote des essais. En revanche, inutile d'imaginer une forte valorisation des fleurs via la filière bien-être, malgré l'avancée réglementaire. « L'itinéraire technique du textile n'est pas adapté à ce débouché », explique-t-elle.



NATHALIE REVOL, PILOTE DES ESSAIS CHANVRE DE L'ASSOCIATION LIN ET CHANVRE BIO

R. Borget/GFA